



## DEBUT DES DISCUSSIONS A LA DAP : MAINTENONS LA PRESSION JUSQU'A LA VICTOIRE !

**La mobilisation des personnels pénitentiaires d'insertion et de probation exemplaire est d'ampleur historique :**

- Les personnels crient leur colère dans les rues de Paris et très régulièrement devant leurs services, leurs directions interrégionales, les Palais de Justice, ...
- Les personnels mettent à l'arrêt la probation pendant des jours entiers
- Les personnels affichent leur colère sur les façades de leurs services, à leur bras et sur leurs écrits
- Les personnels alertent les parlementaires et la presse.

**L'intersyndicale insertion probation félicite l'ensemble des personnels massivement mobilisés depuis plus de quatre mois. C'est grâce à leur lutte déterminée et imaginative, malgré les pressions et menaces que les portes s'entr'ouvrent ENFIN !**

Comme nous l'avions communiqué hier, **se tenait aujourd'hui à la direction de l'administration pénitentiaire une seconde réunion** présidée par la directrice en présence de la sous-direction des ressources humaines, **réunion, que nous pouvons enfin qualifier de réunion de travail.**

Au cours de cette rencontre, nous ont été présentés des documents précis et chiffrés sur l'indemnitaire et le statutaire permettant de nous éclairer sur les projets défendus par l'administration auprès de la Fonction Publique et les points de blocage opposés par cette dernière. A ce stade, ces documents demeurent confidentiels et ne nous ont pas été remis.

Aujourd'hui, il est clair que l'administration pénitentiaire aurait mieux fait d'entendre plus tôt les revendications des personnels portées par l'intersyndicale insertion probation, elle se serait évitée des errements et des approximations dans ses réflexions. En effet, l'intersyndicale, lors de cette réunion n'a eu de cesse de nourrir les argumentaires permettant d'avancer ENFIN !

Des perspectives plus concrètes d'**évolution salariale** par l'accès à la catégorie A et une augmentation du régime indemnitaire pour les **CPIP** ont été portées par l'administration aux arbitrages interministériels, mais l'écart entre le projet évoqué par la DAP et celui privilégié par ses interlocuteurs est abyssal. L'intersyndicale n'est pas dupe, celles-ci doivent être affinées et encore renforcées pour être à la hauteur de la reconnaissance attendue par les personnels.

En revanche, les propositions formulées pour les **DPIP** sont en l'état inacceptables, méprisantes, pour ne pas dire humiliantes avec un gain dérisoire voir nul pour l'essentiel du corps qui verrait l'écart entre les statuts de CPIP et DPIP diminuer, et le fossé avec les autres corps de direction se creuser. Ce décalage serait préjudiciable à l'équilibre général de l'ensemble de la filière : perspectives d'évolution nulles pour les CPIP, extinction, avec une longue agonie du corps de DPIP, de la filière insertion et probation en tant que telle.

**Pour le RIFSEEP**, cette prime modulable au mérite, le combat reste entier car la Fonction Publique s'arc-boute sur son « formidable » dispositif en continuant à créer des inégalités de traitement entre agents. Alors que la Fonction Publique a accepté d'exclure les personnels en tenue du RIFSEEP, elle le rejette pour les autres corps. Pourquoi ce qui est possible pour les uns ne l'est pas pour les autres !

**Concernant la retraite des ASS**, l'administration nous assure que le Service de Retraite de l'Etat a enfin reconnu l'inégalité de traitement et semble favorable à un règlement global de ces situations. Plus de deux ans après, il serait grand temps ! Affaire à suivre ...

**Concernant la pré-affectation**, son abandon est définitivement acté. Contrairement à ce que pense la DAP, l'intersyndicale l'a martelé : nul besoin d'un nouvel arrêté il s'agit d'une simple décision administrative ! Le délai de formation est maintenu à deux ans. Le contenu de la formation sera examiné au Conseil d'administration de l'ENAP et en CTSPiP.

**Enfin, sur les recrutements**, l'administration nous assure porter des demandes de créations d'emplois conséquentes, mais à ce jour aucun arbitrage n'a été rendu.

**Une prochaine réunion de travail est prévue le lundi 27 juin, au cours de laquelle devraient nous être présentées l'avancée des arbitrages.**

**Pour peser sur les négociations jusqu'à la victoire, l'intersyndicale appelle l'ensemble des personnels à maintenir la pression en continuant de faire entendre leur colère par des modalités votées en assemblées générales (SPIP morts, rassemblements locaux et régionaux, pique-niques revendicatifs, alertes élus et presse...).**

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE  
PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS  
QUI LES PORTENT !**

*Paris, le 17 juin 2016*